



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE PHILIPPE-LAROCHE
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 12 MARS 2019 À 18 H**

Personne(s) présente(s) :

Guy Gilbert, président
Guy Gilbert, Conseiller - District no 3
Lucie Laroche, Conseillère - District no 4
Katy Duclos, Conseillère - District no 5
Lorne Trudel, Conseiller - District no 6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Personne(s) absente(s) :

Michel Beaulieu, Maire
Hélène Bergeron, Conseillère - District no 1
Alice Dignard, Conseillère - District no 2

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Guy Gilbert, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration

- 2.1 Autorisation de signature - Programme de subvention "FondsAgrilEsprit" 2019
- 2.2 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement numéro 686 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 900 000 \$

3. Direction générale

- 3.1 Aucun

4. Travaux publics

- 4.1 Adoption - Engagement de la Municipalité à effectuer le suivi environnemental et à entretenir le système de traitement des eaux usées

5. Loisirs, culture et vie communautaire

Aucun

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Aucun

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun

8. Permis et inspections

- 8.1 Aucun

9. Varia

- 9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée



1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

1.2 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 18 h 06.

090-2019

1.3 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Katy Duclos
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

091-2019

2.1 Autorisation de signature - Programme de subvention "FondsAgrilEsprit" 2019

IL EST PROPOSÉ par : Madame Katy Duclos
APPUYÉ par : Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à déposer et signer le document « Programme de subvention "FondsAgrilEsprit" 2019 » ainsi que tout document pertinent à cet effet dans le cadre du projet de station de lavage des kayaks au parc de la Gentiane.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement numéro 686 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 900 000 \$

Madame Lucie Laroche donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement numéro 686 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 900 000 \$ et le secrétaire-trésorier dépose ledit projet de règlement..



092-2019

4.1 Adoption - Engagement de la Municipalité à effectuer le suivi environnemental et à entretenir le système de traitement des eaux usées

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport doit effectuer un suivi environnemental dans le projet du traitement des eaux usées des Sentiers du Moulin ;

ATTENDU QU' un entretien du système de traitement des eaux usées doit être effectué en respectant les normes d'entretien du système ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

Que la Municipalité s'engage à effectuer le suivi environnemental et à entretenir le système de traitement des eaux usées dans le projet des Sentiers du Moulin, en respectant les normes et la procédure d'entretien du système, une fois installé et en fonctionnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

À 18 h 14, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :
Aucun

Fin de la période de questions à 18 h 14.

11. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 18 h 15.

Guy Gilbert, maire suppléant

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier